<u>Imprimer</u>				
L'appel l'honneu	oarisien "F	AIRE" me	et le design	urbain à
Image				

La deuxième édition du concours parisien "FAIRE", lancée le 11 avril 2018 au Pavillon de l'Arsenal, valorise les expérimentations en matière de design urbain. Participation ouverte jusqu'au 31 mai.

Dédiée en 2017 aux innovations architecturales, la première édition de "FAIRE" avait retenu 25 projets dont certains ont déjà été concrétisés à l'instar du Diodon – un pavillon gonflable dynamique -, de Fab'brick – une expérimentation pour transformer de vieux tee-shirts en matériaux de construction – ou encore l'îlot vert – une plateforme flottante fabriquée à partir des déchets de la Seine. En 2018, cet appel à projets met le design urbain à l'honneur sous l'impulsion de l'un de ses plus ardents défenseurs, Jean-Louis Frechin.



Pour faire valoir les atouts dans ce domaine, le fondateur de l'agence NoDesign a réussi à convaincre Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme de la ville de Paris, de lui consacrer un concours. Pour lui, l'attractivité du Grand Paris ne peut se limiter à la mode ou au dynamisme économique francilien, avec notamment un nouveau métro. Il faut aussi se démarquer par des idées nouvelles en matière de réduction de la pollution, de mobilité, de nouveaux usages, auxquelles le design peut apporter toute sa contribution.

Enjeux de la gestion des espaces publics

C'est tout l'objet de "FAIRE" version 2018 qui offre la possibilité aux designers et/ou architectes, débutants ou confirmés, collectifs, étudiants et start-upers, de tester en divers lieux de la ville des expérimentations sur un large panel de thématiques (solidarité, bienveillance, mobilité, sécurité, enjeux climatiques, gestion des flux, déchets, etc.). « L'idée est de faire émerger des idées novatrices pour faire face aux grands enjeux de la gestion des espaces publics parisiens », précise Jean-Louis Missika, qui attend par exemple des solutions pour remplacer les blocs de béton empêchant l'accès des manifestations en plein air aux véhicules malveillants.

Les compétiteurs ont jusqu'au 31 mai pour déposer un dossier de candidature par le biais d'un formulaire en ligne. Seule une dizaine de projets sera retenue. « Il faut non seulement prévoir un soutien financier et des lieux d'expérimentation (en petite ceinture, sur les berges de la Seine ou encore certaines portes de Paris par exemple), mais aussi un accompagnement, argue l'élu parisien, ce qui nous contraint à limiter le nombre de lauréats. »

Plus d'informations sur l'appel à projets